

**RENSEIGNEMENTS UTILES****Médecins**

Docteur AUFFRET 02.98.27.80.55
 Docteur GEZEGOU 02.98.27.92.55
 Docteur HAU MIOU FAH 02.98.27.91.35

Permanence du samedi 1^{er} décembre :

Consultations assurées jusqu'à 19h00 par le Dr GEZEGOU

(urgences nuit, dimanche et jours fériés : appeler le 15)

Urgence : 112 ou Pompiers : 18 / SAMU : 15 / Gendarmerie : 17

Cross Corsen (secours maritime) 196

Dentiste: Mme LARVOR 02.98.27.92.23

Infirmiers :

Cabinet infirmier, rue Château d'Eau 06.68.63.98.30 ou 02.98.27.98.30

Cabinet infirmier, rue du Ch. Bossennec 02.98.73.17.84 ou 06.77.54.01.36

(Frank CAPRIOLI-Laurie QUEFFELEC)

Pharmacie : 1 quai Gustave Toudouze 02.98.27.90.78

Ostéopathe D.O. : KERLIDOU Gilbert 02.98.27.88.83 ou 06.07.87.71.19

Masseurs-Kinésithérapeutes

QUEMENEUR P-Y et MARC E, rue du Château d'Eau 02.98.27.91.49

RAVEZ P, place Saint Thomas 02.56.04.80.73 ou 06.82.99.86.16

Diététicienne : DOUE Séverine 02.98.27.88.57 ou 06.65.42.85.89

Magnétiseur : Christell, 11 rue de la Somme 06.71.37.37.00

Centre de remise en forme : 11 rue de la Somme 06.34.98.56.16

Presqu'île Home Service (service à la personne) 06.75.15.54.32

Médiateur municipal : M. LE BRAS (sur rendez-vous) 02.98.27.91.74

ULAMIR centre social intercom. Crozon - contact@ulamir.fr 02.98.27.01.68

Assistante sociale : RdV au centre médico-social - Crozon 02.98.27.10.26

Mairie : du lundi au vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h00 02.98.27.94.22

accueilmairie@camaretsurmer.fr - Site : camaret-sur-mer.com

Bibliothèque Municipale St-Pol-Roux : ouverture mardi et 02.98.27.86.28

jeudi : 10h-12h/16-18h - mercredi : 10h-12h/15-18h - samedi : 9h30-12h

Capitainerie : quai Vauban / capitainerie.camaret@wanadoo.fr 02 98 27 89 31

Assainissement Urgences 06.86.25.18.02

EHPAD : rue du Docteur Vourch 07.86.66.98.48

Camping Municipal : rue du Grouannoc 02.98.27.83.79

ALSH : rue Général Leclerc 02.98.27.91.31

Garderie Municipale 02.98.81.45.18

Restaurant Scolaire 02.98.27.91.48

ADMIR de Pen Hir aux Monts d'Arrée (service à la personne) 02.98.27.81.83

Rue du 19 mars 1962 / admrcamaret@29.admr.org 02.98.27.92.61

Office de Tourisme : rue des 4 vents 02.98.73.90.39

du lundi au samedi : 9h30-12h et 14h à 18h 02.98.27.93.60

tourisme-camaretsurmer@comcom-crozon.bzh / www.crozon-tourisme.bzh fax : 02.98.27.87.22

Déchèterie de Navarrou : du lundi au samedi de 9h à 11h55 02.98.27.95.28

et de 13h30 à 16h45 (sauf le mercredi)

CPAM/sécurité sociale : au CDAS de Crozon tous les lundis, 9h-12h/ 13h30-16h30

Presse : correspondants locaux 02.98.27.83.74

Ouest-France : Gilles PAPE - gillespape@hotmail.com 06.33.96.29.32

Christine BRUERE - christinebruere@orange.fr 06.62.60.83.77

Le Télégramme : Isabelle PIETRI - pietri.isabelle@gmail.com 06.71.15.39.82

SPA - Crozon 07.85.03.60.74

INFORMATIONS MUNICIPALES

RECENSEMENT 2019 : La commune recrute des agents recenseurs pour les mois de janvier/février 2019, faire acte de candidature.

COLLECTE ALIMENTAIRE : Une collecte alimentaire est organisée le vendredi 30 novembre et le samedi 1^{er} décembre, de 8h30 à 19h30 au Super U et aux Bouchers du Quai au profit de la Banque Alimentaire de Camaret-sur-Mer.

CONTROLE ANC - rappel : Les travaux de réhabilitation du système d'assainissement non collectif (ANC) sont éligibles à l'éco Prêt à Taux Zéro (PTZ) qui prend fin au 31 décembre 2018. Le PTZ n'est pas soumis à condition de ressources.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES :

Changement d'adresse dans la commune : Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse avant fin décembre à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés et afin de recevoir leur carte et leurs plis électoraux.

Inscriptions : Les inscriptions seront reçues en mairie. Pièces à fournir : photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité – justificatif de domicile (facture d'électricité, de téléphone fixe, d'eau...) de moins de 3 mois ainsi que le formulaire d'inscription dûment renseigné (cerfa n° 12669*01).

MENUS DU RESTAURANT SCOLAIRE : semaine du lundi 3 au vendredi 7 décembre : lundi 3 : céleri rémoulade, rougail saucisse, riz, liégeois vanille / mardi 4 : carottes râpées, boules de bœuf sauce tomate, pâtes, fruit de saison / jeudi 6 : œuf mayonnaise, émincé de dinde au paprika, petits pois, fruit de saison / vendredi 7 : potage de légumes, poisson du marché, semoule, yaourt nature sucré.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE – Projet d'aménagement de la véloroute – voie verte V6 : Par arrêté du 8 novembre 2018, la présidente du Conseil départemental du Finistère a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet d'aménagement de la véloroute - voie verte V6 en Presqu'île de Crozon. L'enquête publique porte sur l'étude d'impact et sur les plans de dégagement des servitudes de visibilité. Le projet consiste en la création d'un aménagement dédié à la circulation des piétons, cyclistes et cavaliers, dont l'itinéraire empruntera majoritairement le tracé de l'ancienne voie ferrée reliant Camaret-sur-Mer à Telgruc-sur-Mer.

Cette enquête se déroulera pendant 32 jours consécutifs, du lundi 10 décembre 2018 au jeudi 10 janvier 2019, en mairies de Camaret-sur-Mer, Telgruc-sur-Mer et Crozon, désignée siège de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment l'étude d'impact et son résumé non technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et les avis des communes concernées, est disponible dans les mairies citées. Ce dossier est également communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête ou pendant son déroulement. Le public peut en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des mairies et consigner ses observations et propositions sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur au siège de l'enquête (Mairie de Crozon, place Léon Blum, 29160 Crozon, contact@mairie-crozon.fr). Les documents relatifs à la procédure d'enquête sont également consultables sur le site internet du Département du Finistère www.finistere.fr/enquetepublique-voieverteV6 et un registre dématérialisé est mis à disposition du public sur ce site pour recevoir ses observations et propositions. Les observations et propositions sont tenues, dans les meilleurs délais, à disposition du public, à la mairie de Crozon et sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de la Présidente du Conseil départemental, 32 boulevard Duplex, CS 29029, 29196 Quimper – en tant que personne responsable du projet ou à l'adresse spécifique : voieverteV6@finistere.fr.

Mme Maryvonne MARTIN est nommée en qualité de commissaire enquêteur. Elle tiendra des permanences à la mairie de Camaret-sur-Mer (dans les locaux de la gare maritime – quai Téphany) le samedi 15 décembre, de 9h30 à 12h et le vendredi 28 décembre, de 14h à 17h.

TOURNOI DE BELOTE : L'association « La Dame de Cœur » organise le **vendredi 30 novembre** à 20h30 à la salle Saint Ives un tournoi de belote à la mêlée ouvert à tous. Mise libre au profit du Téléthon.

CINE DEBAT – QUESTIONS DE FAMILLE : Le centre social ULAMIR organise un ciné débat le **vendredi 30 novembre** à 20h au cinéma Le Rex à Crozon. 6 courts-métrages qui proposent un parcours dans des familles de toutes sortes. Chaque court-métrage, mettant en avant divers modèles familiaux, pose un regard singulier sur cette thématique pour interroger notre rapport à la famille et questionner les liens tissés entre diverses générations. Entrée gratuite. Un accueil pour les enfants est prévu sur place sur inscription, tél. 02.98.27.01.68 / mail : contact@ulamir.fr / site internet : www.ulamir-centre-social-presquile.fr

CHRONIQUE DE L'OCCUPATION A CAMARET : Le tome II de l'ouvrage de Brigitte Charoy intitulé "Si ces messieurs pouvaient plutôt s'installer au salon..." est disponible dans les points de vente de Camaret et de Crozon **depuis le jeudi 22 novembre**. 2 séances de dédicaces sont prévues : **samedi 1er décembre** à Crozon (librairie *Le Parchemin*) de 9h à 12h / **samedi 8 décembre** au Super U de Camaret de 8h30 à 12h.

TÉLÉTHON 2018 : Vaincre la maladie, c'est enfin possible :

Début des festivités **samedi 1er décembre** par le repas animé d'un quizz musical. Il reste encore quelques places. Réservation conseillée (Jacqueline Hugot : 06.19.45.20.47 ou Françoise Boulicaud : 06.37.19.90.63). Rappel du menu concocté par nos chefs : apéritif, tartare de saumon, colombo de poulet et riz, mousse au chocolat au prix de 13€ (sur place ou à emporter). Vous ne regretterez pas votre soirée.

Présentation des journées des 7 et 8 décembre.

Vendredi 7 décembre

- . Début du marathon des crêpes. Bravo aux crêpiers et crêpières qui, tous les ans, relèvent tous les défis.
- . Visite de l'équipe Téléthon à l'école. Les écoliers ont confectionné des pochettes cadeau décorées et remettent ce jour-là le fruit de leur participation.

Samedi 8 décembre : ouverture du Village Téléthon

- . Suite et fin du marathon des crêpes.
- . Portes ouvertes à la Caserne des Pompiers : désincarcération, premiers secours...
- . Lavage des voitures par les jeunes de la Maison des Jeunes encadrés par Gurvan.
- . Création de la Chaîne de l'Espoir, dans la galerie du Super U par les Jeunes Sapeurs-Pompiers encadrés par Isabelle Delétoile.
- . Vente de gâteaux et chocolats par l'Association Familiale.
- . Vente d'objets de Noël confectionnés par le Club Rencontres dans la galerie du Super U.
- . Boutique Téléthon, vente d'objets réalisés par les bénévoles de l'atelier, d'oignons de Roscoff...

BATTUE AUX RENARDS : La société de chasse "La Camarétoise" organise le **dimanche 2 décembre** une battue aux renards et l'application du plan de chasse chevreuil. Se munir du matériel de sécurité, gilet et casquette orange fluo ainsi que d'une corne de chasse. Le rendez-vous est fixé à 8h45 au terrain de pétanque de l'Armorique. Toutes les autres chasses sont interdites sur la commune cette journée-là.

ASSOCIATION DES PENSIONNES DE LA MARINE MARCHANDE (commerce et pêche) : Les cartes pour l'année 2019 sont dès maintenant à la disposition des adhérents auprès des responsables locaux à Camaret (02.98.27.96.85), Crozon et Morgat. La réunion annuelle d'information, en présence du président départemental, aura lieu le **mardi 11 décembre** à la salle St Ives de Camaret-sur-Mer.

PROJECTION DE FILM : Le Comité de Jumelage, en collaboration avec Les Cinés du Bout du Monde, organisera la projection du film allemand "Le Miracle de Berne", " Das Wunder von Bern" le vendredi 14 décembre à 20h45 au cinéma Rocamadour à Camaret. Après la projection du film, Hans Herth, l'ancien président des Associations Franco-Allemandes en Europe, discutera avec les personnes intéressées. Son emploi de temps le permettant, le Consul Honoraire d'Allemagne, Henri-Alain Le Fèvre, sera présent. Entrée : 5€.

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES : Le goûter de fin d'année organisé par les associations patriotiques aura lieu au restaurant l'Emigrant à Camaret-sur-Mer le **samedi 15 décembre** à 15h (Tarif : 10€). Inscription chez Mme M-Noëlle Pelleau, 1 rue des Sardiniers, résidence du Loch à Camaret-sur-Mer.

MARCHE DE NOEL : L'association familiale organise un marché de Noël le **dimanche 16 décembre**. Inscription le mardi, de 14h à 18h et le mercredi, de 14h à 17h, au bureau de l'association (face au U Express). Contact : 06.88.36.47.40.

LES RENDEZ-VOUS DU QUAI 2018 : L'association Le Sillon des Arts expose les œuvres de bois flottés de Joël BANCE, du 1^{er} au 15 décembre au salon de thé Arnaud Bouquet, 5 quai Toudouze à Camaret-sur-Mer.

EN 2019, L'ARMEE DE L'AIR PROPOSERA PRES DE 3.000 POSTES : Etudiantes ou étudiants, découvrez l'histoire de nos aviateurs et commencez la vôtre, en rejoignant la grande famille de l'aéronautique militaire. Composée de jeunes professionnels dynamiques, au service de la Nation, l'Armée de l'Air, bien que bénéficiant d'une excellente image de marque auprès de nos concitoyens, semble paradoxalement parfois mal connue du grand public. Il est pourtant possible d'accéder à une carrière dans le personnel navigant (pilote de chasse, de transport ou d'hélicoptère), sous couvert de réussite aux épreuves de sélection, dès l'obtention du baccalauréat. Par ailleurs, l'Armée de l'Air n'est pas seulement constituée de pilotes et d'avions ! On y trouve, bien sûr, des contrôleurs aériens ou des mécaniciens de l'aéronautique mais aussi des spécialistes des métiers de l'infrastructure, de la logistique, de l'informatique, de la communication, de la sécurité-protection, de la météorologie, etc... Au total plus de 50 métiers différents, accessibles dès l'obtention du baccalauréat (jusqu'à bac +5), vous sont proposés, consultables sur notre site : devenir-aviateur.fr
L'équipe du Bureau Air « Finistère », implantée au sein du Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de Brest, se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30 (16h30 le vendredi) au 8 bis rue Colbert. Contact au 02.98.22.07.70 (permanences à Morlaix – Quimper – Quimperlé - renseignez-vous auprès de notre secrétariat).

MESSES : Samedi 1^{er} décembre à 18h à Lanvéoc / dimanche 2 décembre à 9h30 à Landévennec et à 11h à Crozon.

CINEMA ROCAMADOUR – CAMARET – salle classée Art et Essai

Ven 30, sam 1^{er}, mar 4 à 20h45, dim 2 à 17h **LE GRINCH – sortie nationale**
Dim 2, lun 3 à 20h45 **LES BONNES INTENTIONS**
Lun 3 à 15h **CHACUN POUR TOUS**

PETITES ANNONCES : A vendre à Camaret un lot de 6 chaises pliantes (armature métallique et siège velours rouge), très bon général, à voir et à prendre sur place, tél. pour RV au 02.98.27.97.09 / Loue plusieurs T3 de 60 à 70 m² à Camaret rue Dixmude, libre de suite : cuisine USA équipée, 2 chambres avec placard-penderie, salle d'eau, wc séparé, chauffage électrique, loyer : de 480€ à 500€/mois charges comprises, contact au 06.66.79.74.44 / A louer garage en centre-ville, tél. 02.98.27.92.80 ou 06.07.51.34.75 / Dame seule cherche petit appartement à louer hors des quais, tél. 06.87.38.67.70 / Recherche terrain constructible à Camaret-sur-Mer, hors centre-ville, 800 m² minimum, tél. 06.72.91.60.26.